



International Organization for Migration (IOM)
Organisation Internationale pour les Migrations (OIM)
Organización Internacional para las Migraciones (OIM)

Dialogue international sur la migration 2013 – Conférence ministérielle sur la diaspora

18-19 juin 2013

LES DIASPORAS ET LE DÉVELOPPEMENT : TRAIT D'UNION ENTRE LA SOCIÉTÉ ET L'ÉTAT

Document d'information

INTRODUCTION

Ces dernières décennies, la mobilisation des diasporas sur des questions considérées traditionnellement comme se rapportant au développement, telles que la réduction de la pauvreté, la croissance économique, le commerce ou le redressement post-crise, a suscité un intérêt croissant parmi diverses parties prenantes. Cet intérêt a été réaffirmé lors de débats internationaux, notamment dans le cadre du Forum mondial sur la migration et le développement (FMMD) et du Dialogue de haut niveau des Nations Unies de 2006, et continuera de faire l'objet de discussions en 2013. La participation de personnes à des transactions transnationales, ainsi que leurs affinités et leurs liens avec leurs pays d'origine et de destination suscitent une prise de conscience accrue. Les gouvernements cherchent les moyens de resserrer leur collaboration avec les communautés de la diaspora en concrétisant leurs aspirations et en les aidant à maximiser leur potentiel. Celui-ci n'est pas uniquement lié aux rapatriements de fonds, mais comprend un large éventail de ressources qui peuvent être mobilisées à travers les réseaux transnationaux.

Il n'existe pas de définition universelle du terme « diaspora » qui, en fait, désigne toutes sortes de phénomènes différents¹. Dans un manuel publié récemment, l'OIM et le Migration Policy Institute (MPI) ont proposé la définition de travail suivante :

Les émigrants et leur descendance qui vivent hors de leur pays natal ou du pays de leurs parents, sur une base temporaire ou permanente, tout en conservant des liens affectifs et matériels avec leur pays d'origine².

¹ Organisation internationale pour les migrations/Migration Policy Institute, *Comment associer les diasporas au développement : Manuel à l'usage des décideurs et praticiens dans les pays d'accueil et d'origine* (2012).

Le présent document vise à donner un aperçu des diverses contributions des communautés de la diaspora à leurs pays d'origine et de résidence, et à proposer quelques domaines dans lesquels maximiser l'impact de leur mobilisation. Les communautés de la diaspora participent aux processus de développement de multiples manières, très souvent de leur propre initiative. Il est donc important d'étudier les stratégies susceptibles de faciliter leur participation dans leurs pays d'origine et de résidence. Pour cela, nous suggérons une approche reposant sur trois piliers – **la mobilisation, la création de conditions favorables et l'autonomisation** – qui constituent le cadre permettant d'identifier les politiques et les programmes destinés à développer les possibilités de participation aux processus de développement offertes aux communautés de la diaspora.

IMPORTANCE ET POTENTIEL DES DIASPORAS EN MATIERE DE RESSOURCES

Les membres des diasporas sont des migrants, d'anciens migrants ou des descendants de migrants, mais aussi des habitants, souvent des travailleurs, qui contribuent à la société dans laquelle ils vivent. De ce point de vue, les ressources qu'ils peuvent mobiliser ne diffèrent en rien de celles que peut mobiliser tout un chacun. Cependant, elles peuvent être mobilisées de manière à relier, directement ou indirectement, deux ou plusieurs pays. Ces ressources, ou « capital », sont **humaines, sociales, économiques et culturelles**. Les politiques et les programmes qui visent à mobiliser les diasporas, à créer des conditions qui leur sont favorables et à les autonomiser ont pour objectif commun de mieux exploiter ces ressources.

Capital humain : Même si cette expression peut englober un large éventail d'aspects, elle s'entend ici au sens de ressources humaines. Les membres de diasporas peuvent être des travailleurs qui contribuent à l'économie et à la compétitivité du pays dans lequel ils vivent, et qui peuvent aussi participer au développement dans leur pays d'origine. Les travailleurs peu ou très qualifiés ont une place importante dans le tissu socioéconomique de leur pays de résidence. De même, lorsqu'ils retournent, ne serait-ce que temporairement, dans leur pays d'origine, ils apportent l'expérience qu'ils ont acquise à l'étranger. Le capital humain des diasporas a cette particularité de circuler : la circulation des compétences et le transfert de connaissances sont des formes de mobilisation de la diaspora qui contribuent au développement mondial.

Le **capital social** s'entend communément de l'ensemble des ressources ancrées dans les réseaux sociaux (existants ou potentiels) qu'entretiennent les communautés de la diaspora. Ces réseaux sociaux ne sont pas limités aux liens avec le pays d'origine ni aux liens avec les membres de la diaspora dans le pays de résidence. Ils peuvent avoir une envergure mondiale grâce aux membres de la même diaspora dispersés dans plusieurs pays. Ils reposent sur les relations familiales, amicales, professionnelles ou associatives. Les médias sociaux jouent un rôle de plus en plus important dans la préservation et le développement de ces réseaux. Les réseaux sociaux sont essentiels pour trouver d'autres occasions de faciliter la mobilisation des diasporas aux fins du développement, dans la mesure où ils constituent le fondement de leur engagement.

Le **capital économique** des diasporas réside dans les possibilités d'investissement de leurs communautés. Les rapatriements de fonds, en tant que fonds privés, sont un élément important de la contribution économique des diasporas au bien-être de leur famille ou des membres de leur communauté dans leur pays d'origine, mais cette contribution ne se limite pas au transfert de capital

² Ibid., p. 12.

financier. De fait, les échanges commerciaux entre pays d'origine et de destination effectués par les diasporas sont aujourd'hui considérables. Les membres des diasporas qui investissent dans leur pays d'origine en y créant de petites ou moyennes entreprises, ou par le biais de l'investissement étranger direct, contribuent de manière déterminante à la réduction de la pauvreté et au dynamisme économique.

Le **capital culturel** des diasporas est lié à la mondialisation des idées, des connaissances et, dans une certaine mesure, des modèles sociaux. En s'établissant dans un pays, des sociétés transnationales apportent avec elles un riche héritage culturel qui, tout en représentant les caractéristiques visibles de leur identité, leur donne aussi les moyens de s'intégrer dans leur nouvelle société et d'y être acceptées. La cuisine, les arts et les célébrations facilitent, entre autres éléments, les échanges et la reconnaissance mutuelle, et libèrent les avantages potentiels d'une société plurielle. Le capital culturel des diasporas revêt aussi une grande importance dans des activités telles que les échanges transnationaux ou la création de réseaux sociaux et l'intégration des nouveaux venus. Le transnationalisme est, en soi, un élément neutre caractérisé par un large éventail d'activités permettant aux personnes de se mouvoir simultanément dans deux ou plusieurs sociétés. De fait, il a le potentiel d'influer positivement sur les relations entre les pays de destination et d'origine en renforçant les relations culturelles ainsi que la compréhension mutuelle. Les membres des diasporas peuvent aussi jouer un rôle dans les processus démocratiques, en particulier lorsqu'ils jouissent du droit de vote, dans leurs pays d'origine et de résidence.

DIASPORAS ET SOCIETE

Quitter un pays et s'établir dans un autre suppose de transformer la relation qui existe avec la société du pays d'origine, et aussi de construire une vie dans la société du pays de résidence. Dans ce sens, les membres des diasporas sont réellement transnationaux : leurs réseaux sociaux, leurs sentiments, leur famille et, parfois, leur culture et leur citoyenneté sont partagés entre différentes sociétés.

Du fait de ce transnationalisme, les membres des diasporas sont ou peuvent être des passerelles entre les pays, grâce à leurs multiples réseaux et identités, ainsi qu'à leur sentiment commun d'appartenance. Les réseaux, les identités et l'appartenance sont évidemment des aspects complexes et interdépendants qui définissent l'histoire personnelle de chacun et non celle d'un groupe. Dans ce sens, lorsque les diasporas sont définies comme des communautés transnationales, le terme « communauté » doit être compris au sens de représentation d'une origine identique, réelle ou fictive, de chaque membre d'une diaspora donnée. Cette même origine peut donc être le dénominateur commun potentiel des membres d'une diaspora. Dans cet ordre d'idées, cette origine peut se rapporter à un pays, à une région à l'intérieur d'un pays, à un groupe ethnique, etc. De même, le terme « communauté » ne suppose pas nécessairement que des réseaux aient été effectivement créés par des membres de diasporas, mais indique plutôt la possibilité de l'émergence de tels réseaux et leur potentiel. En outre, l'identité ne doit pas être considérée comme un bien immuable, car elle se construit constamment par les interactions sociales. Il s'agit d'un élément caractéristique des diasporas qui détermine leur rôle potentiel de « passerelle » entre les sociétés, et qui définit les possibilités que leur mobilisation offre aux sociétés d'origine et de résidence.

Enfin, pour compléter cet aperçu, il faut ajouter que l'idée de diaspora est aussi étroitement liée à celle de « différence » (perçue). De fait, les diasporas peuvent être désignées (ou se désigner) comme telles parce que leur origine peut être perçue comme étant différente de celle des « autochtones ». Ce paramètre façonne les idées sur l'intégration, l'exclusion et l'assimilation, et contribue à la construction

de l'identité de l'individu. Cette différence perçue peut donner naissance à une dynamique sociale qui influence les relations entre les « autochtones » et les membres de diasporas, ainsi qu'entre les différentes diasporas. Ces relations étant variables, allant du conflit à la coopération, le transnationalisme se manifeste donc lui aussi sous différentes formes.

Connaître les sociétés de la diaspora afin de faciliter leur participation

Les ressources des communautés de la diaspora sont variées et représentent un énorme potentiel, tant pour les pays d'origine que pour les pays de destination. Cependant, les connaissances sur les diasporas restent limitées, ce qui rend plus difficile leur participation aux processus de développement. Le manuel sur la mobilisation des diasporas, élaboré conjointement par l'OIM et le MPI³, souligne la nécessité de « connaître sa diaspora ». Il est indispensable d'étudier les diasporas pour pouvoir atteindre les objectifs interdépendants suivants :

1. Produire des données plus fiables : une collecte de données appropriée contribue à l'évaluation de la situation d'une diaspora dans un pays donné, par exemple par des exercices de cartographie. Les données démographiques et socioéconomiques donnent un aperçu précieux de l'importance et du profil des membres de la diaspora, et aident à établir des indicateurs d'intégration. Pour les pays d'origine comme de destination, ces données revêtent une importance stratégique lors de la conception de mesures portant sur des aspects tels que l'analyse du marché du travail, les prévisions en matière d'emploi, l'immigration, le commerce, etc.
2. Comprendre les motivations et les modalités de la participation des diasporas au développement : ces connaissances sont importantes pour pouvoir évaluer non seulement la volonté des membres de diasporas de se mobiliser en faveur du développement, mais aussi les modalités selon lesquelles un tel engagement est envisagé et/ou mis en place. Il est donc essentiel de s'assurer de l'existence d'initiatives émanant des diasporas, de comprendre les liens entre celles-ci et leur pays d'origine, ainsi que leurs attentes et leurs besoins, avant toute mobilisation.
3. Concevoir des voies de communication efficaces : les diasporas n'étant pas des entités organisées mais, plutôt, des groupes d'individus qui n'ont pas nécessairement de liens les uns avec les autres, des stratégies de dialogue sont indispensables pour établir ou maintenir la communication, et doivent être conçues en fonction de l'existence et de la nature des groupes ou associations de la diaspora, de leurs médias ou d'autres structures qui les fédèrent. Il est donc important de comprendre comment et où sont structurées les diasporas pour pouvoir élaborer des stratégies de dialogue efficaces.

Des données sont de plus en plus souvent recueillies par les gouvernements, les milieux universitaires, les organisations internationales et la société civile. La multiplication des partenariats entre diverses parties prenantes devrait permettre d'améliorer et d'élargir les connaissances et, ainsi, de concevoir de meilleures stratégies de mobilisation.

³ Organisation internationale pour les migrations/Migration Policy Institute, *Comment associer les diasporas au développement : Manuel à l'usage des décideurs et praticiens dans les pays d'accueil et d'origine* (2012).

COMMUNAUTES DE DIASPORAS ET ETATS : CREER DES CONDITIONS FAVORABLES

Les incidences de la participation des diasporas aux processus de développement dépendent largement du contexte et des conditions dans les pays de résidence et d'origine. L'intégration des diasporas et des migrants dans les sociétés auxquelles ils participent est essentielle et indispensable pour qu'ils puissent mettre à disposition leur capital humain, social et culturel, et contribuer à la croissance économique en jetant des ponts entre leurs pays de résidence et d'origine. Grâce à leur position interculturelle, ils sont très bien placés pour s'adapter et contribuer à de multiples communautés, et en devenir des membres à part entière ce qui, à son tour, peut renforcer la cohésion sociale et promouvoir l'intégration sociale et économique, afin de maximiser réellement les avantages de la migration.

Diaspora et citoyenneté

Le transnationalisme se rapporte à l'identité et à l'appartenance, ces concepts pouvant évoluer au fil des générations. Le sentiment d'appartenance, ainsi que l'identité, sont forgés par des éléments subjectifs (pensées, souvenirs, sentiments) et objectifs (administratifs, socioéconomiques). Cela signifie que, probablement, les migrants de la première génération ne vivent pas le transnationalisme de la même manière que leurs enfants nés dans leur pays de résidence ou que leurs petits-enfants. Il se peut que les membres de diasporas de la deuxième ou de la troisième génération n'aient même aucune expérience du pays d'origine, qu'ils ne parlent pas la langue de leurs aînés et n'aient pas leur nationalité. Cependant, la relation avec le pays d'origine existe bel et bien, comme en témoignent les efforts déployés par certains pays comme l'Inde (qui inclut les Indiens non-résidents et les personnes d'origine indienne dans son cadre d'action) ou la Chine (qui recourt largement aux médias pour atteindre les jeunes d'origine chinoise⁴) pour maintenir le contact, même si la relation des migrants de la deuxième et troisième génération avec leur pays d'origine est plus complexe que celle de leurs aînés. Du point de vue de la mobilisation des diasporas, la promotion du transnationalisme au bénéfice des membres de diasporas ainsi que des pays d'origine et de résidence est indissociable des politiques qui facilitent l'intégration et les contacts avec le pays d'origine. La création de conditions favorables est aussi un investissement pour l'avenir, surtout si l'on considère qu'en facilitant la mobilité sociale des enfants de migrants, par l'éducation et la protection sociale, on augmente potentiellement le réservoir de main-d'œuvre qualifiée et de talents.

Dans ce cadre, la citoyenneté multiple peut être envisagée comme un facteur qui permet de mobiliser les diasporas et qui facilite la persistance du transnationalisme. De fait, de nombreux Etats reconnaissent que des personnes peuvent maintenir des liens avec plus d'un Etat sans que cela n'engendre de conflits majeurs entre les Etats⁵. Plusieurs pays d'origine autorisent la nationalité double ou multiple pour faciliter les contributions des diasporas et, de fait, les pays qui autorisent la double citoyenneté reçoivent plus de rapatriements de fonds que les autres⁶. La double citoyenneté permet de consolider la relation avec le pays d'origine, sur le plan tant administratif que symbolique, renforçant ainsi les liens transnationaux. Cette pratique peut donc être considérée comme l'institutionnalisation du transnationalisme, à l'heure de la mondialisation.

⁴ Hirji, F., « The Next Generation: Diaspora, Youth and Identity Construction », *Diasporas, Migration and Identities* (juin 2009).

⁵ Ionescu, D., *Engaging Diasporas as Development Partners for Home and Destination Countries: Challenges for Policymakers*, Série *Migration Research* de l'OIM, n°26 (2006).

⁶ Ebeke, C., « Does the dual-citizenship recognition determine the level and the utilization of international remittances? Cross-Country Evidence », *CEDRI, Etudes et Documents*, E 2011.02 (2011).

Le droit de vote, ainsi que la possibilité de voter hors du pays, est un élément majeur lié à la double citoyenneté, dans le sens où il permet aux membres de diasporas de se mobiliser dans les pays d'origine comme de destination, et de participer réellement à la vie politique de ces pays. Garantir le droit de vote signifie aussi reconnaître le potentiel des diasporas et confirmer leur appartenance, ce qui les incite à se mobiliser.

Diasporas et protection sociale : un investissement pour l'avenir

Pour que les migrants des diasporas puissent vivre longtemps et en bonne santé, mener une vie productive et contribuer au développement durable, les coûts sociaux et financiers de la migration ainsi que les risques d'exploitation et de traitement inéquitable doivent être réduits. Des mesures de protection sociale pour les migrants doivent être appliquées systématiquement d'un bout à l'autre du cycle migratoire afin d'atténuer les éventuels effets négatifs et de maximiser les effets moteurs positifs de la migration tant sur le développement personnel des migrants que sur celui de la société de leurs pays d'origine et de destination. Protéger la santé physique et mentale des migrants ainsi que leur bien-être est essentiel à cet égard : la santé est leur atout majeur et le facteur principal qui détermine si l'expérience de la migration pour eux, leur famille et les pays d'origine et de destination sera positive ou négative. Accorder aux migrants une protection sociale et leur assurer l'accès à la promotion et aux soins de santé est donc un bon investissement pour l'avenir et un facteur déterminant dans la mobilisation des diasporas.

Les migrants sont souvent plus exposés à la marginalisation sociale, notamment en raison de barrières culturelles, sexospécifiques et linguistiques et de sentiments hostiles à leur égard, qui sont exacerbés en période de récession économique. Cette situation se reflète dans les politiques en place dans tous les secteurs : dans bien des cas, les migrants ne bénéficient pas de mesures de protection sociale comme le congé de maladie, les allocations de chômage, l'assurance santé et les congés annuels obligatoires, et se heurtent souvent à multiples obstacles pour accéder aux services de base, tels que l'éducation ou la promotion et les soins de santé. Cela entrave l'intégration dans le pays d'accueil comme dans le pays de retour potentiel, ainsi que la participation effective dans le pays d'origine. Les coûts élevés liés à l'obtention d'un emploi à l'étranger par des voies légales ainsi qu'à la migration incitent de nombreux migrants à recourir à des formes de migration illicites et dangereuses, ce qui augmente leur vulnérabilité et réduit les possibilités de maximiser les contributions positives des diasporas.

Pour créer un environnement favorable à la mobilisation des diasporas, il est indispensable de réduire la vulnérabilité des migrants et d'assurer leur intégration sociale. Un nombre croissant de pays ont entrepris d'ouvrir davantage de voies de migration régulière sûres qui garantissent le respect des droits humains et du droit du travail des migrants par des accords bilatéraux ou des processus régionaux. Au niveau national, les pays d'origine et de destination ont tout à gagner de mesures qui garantissent le respect des droits sociaux des migrants et de leur famille, notamment le droit à des conditions de travail décentes, l'accès aux systèmes de sécurité sociale, le droit la santé, à un logement adéquat, à l'eau potable et à l'hygiène, ainsi que le droit à l'éducation pour les enfants des migrants⁷. Au niveau régional, il existe d'importantes possibilités de collaboration entre les Etats pour faciliter les voies de migration légales et fournir des services de base et une protection sociale aux personnes qui se déplacent dans la région, comme les régimes de pension ou d'assurance maladie transfrontaliers. Pour les migrants qui se déplacent dans l'Union européenne, par exemple, la transférabilité des prestations de santé et des retraites est étendue. Des systèmes multilatéraux analogues ont été mis en place pour la Communauté

⁷ Organisation internationale pour les migrations, *La protection sociale des migrants*, Comité permanent des programmes et des finances, dixième session, 15-16 mai 2012, SCPF/78, IOM (2012).

des Caraïbes, le Marché commun du Sud (MERCOSUR) et, récemment, pour plusieurs pays ibéro-américains⁸. Ces initiatives ont certes leurs limites, mais elles reconnaissent l'importante contribution des migrants au développement, et leur octroient les conditions nécessaires pour être de véritables acteurs dans le couple migration et développement.

Domaines clés pour la création de conditions favorables

Les gouvernements ont un rôle important à jouer dans la création de conditions aptes à améliorer le bien-être et l'intégration des migrants et des membres des communautés des diasporas, leur permettant ainsi de contribuer pleinement aux pays dans lesquels ils résident et dont ils sont originaires. Les gouvernements des pays d'accueil contribuent de manière déterminante à la lutte contre la xénophobie dans leur société et à l'adoption de politiques d'intégration efficaces. Celles-ci doivent faciliter l'intégration sociale et combattre la marginalisation par des campagnes d'information et de sensibilisation, et comporter des mesures vigoureuses ciblant les nouveaux arrivants pour faire en sorte qu'ils puissent s'adapter rapidement à leur environnement et soient confrontés à un minimum d'obstacles dans l'acquisition de nouvelles connaissances et compétences, et d'un nouveau capital. Les programmes d'orientations avant le départ et après l'arrivée, ainsi que la création de centres d'information et de documentation pour migrants sont des exemples d'activités qui ont réellement amélioré l'intégration des migrants dans leur pays d'accueil.

Le renforcement des cadres politiques et institutionnels qui réduisent les coûts sociaux et financiers de la migration, tels que ceux qui promeuvent le recrutement éthique de main-d'œuvre pour protéger les demandeurs d'emploi contre les mauvais traitements et l'exploitation, ainsi que les mesures de protection sociale précitées, sont les conditions préalables au développement humain. Un cadre de gestion des migrations bien conçu dans les pays de destination et d'origine (et entre eux, par des accords bilatéraux) peut contribuer à la réduction de la vulnérabilité des migrants, notamment par la promotion des voies légales de migration de main-d'œuvre et la lutte contre la traite et le trafic illicite d'êtres humains, et l'exploitation de la main-d'œuvre.

Les groupes et associations de la diaspora jouent un rôle important en permettant aux migrants de participer à la vie publique. Reconnaissant que ces groupes sont des interlocuteurs importants, certains gouvernements se sont activement employés à promouvoir le dialogue et à renforcer les partenariats et la collaboration avec les associations de la diaspora à l'échelle nationale et locale. Les associations de la diaspora peuvent aussi apporter une contribution importante en orientant les ressources vers les pays d'origine d'une manière qui maximise leur impact socioéconomique. Cependant, les ressources financières de ces groupes sont souvent insuffisantes, et un renforcement de leurs capacités organisationnelles leur permettrait de défendre avec efficacité les intérêts des communautés qu'ils représentent.

Dans les pays d'origine, les politiques institutionnelles qui intègrent la migration dans les politiques nationales de développement reconnaissent explicitement que les communautés de la diaspora et les expatriés peuvent contribuer au développement grâce à leur expérience exceptionnelle, aux atouts et aux ressources qu'ils possèdent. Considérer que la migration fait partie intégrante du développement

⁸ Avato, J., Koettl, J., Sabato-Wheeler, R., *Definitions, Good Practices and Global Estimates on the Status of Social Protection for International Migrants*; Social Protection and Labour, Discussion Paper n° 0909 (2009), Banque mondiale. Accessible à l'adresse : <http://siteresources.worldbank.org/SOCIALPROTECTION/Resources/SP-Discussion-papers/Labor-Market-P/0909.pdf>.

En 2007, 19 pays d'Amérique latine et des Caraïbes, ainsi qu'Andorre, le Portugal et l'Espagne, ont signé la convention ibéro-américaine de sécurité sociale, qui est entrée en vigueur en 2011 après sa ratification par sept pays (voir : http://www.seg-social.es/Internet_6/Masinformacion/Internacional/ConvMultiber/VigorMultiber/index.htm

peut contribuer à l'élaboration de cadres juridiques et de législations qui favorisent et facilitent le transfert de ces ressources du pays d'installation vers le pays d'origine. A l'échelle locale, la planification peut permettre l'établissement de stratégies et le renforcement des liens avec les communautés expatriées de manière à assurer la mobilisation efficace des ressources en faveur d'initiatives locales de développement.

AUTONOMISER LES DIASPORAS AUX FINS DU DEVELOPPEMENT

La participation des diasporas au développement dépend d'un ensemble complexe de facteurs, y compris, bien sûr, de leur volonté de se mobiliser, mais aussi des possibilités qui existent dans ce but. L'existence de conditions favorables, dans le pays d'origine comme de destination, est déterminante, et les diasporas bénéficient largement d'actions visant à les autonomiser dans ce processus. Les contributions des diasporas au développement sont variées. Cependant, nous souhaitons ici mettre en lumière deux grandes catégories : sociale et économique.

Rapatriements sociaux

Les contributions des divers membres de diasporas à leur pays d'origine sont considérables. Elles peuvent prendre la forme d'un retour réel ou virtuel, de longue ou courte durée, pour travailler dans les institutions publiques ou des organisations de la société civile, créer des entreprises ou fournir des services essentiels au développement du pays d'origine. Elles peuvent aussi revêtir la forme de liens culturels et commerciaux étroits qui consolident les relations entre les divers pays auxquels ils sont liés par un sentiment d'appartenance ou de devoir. De plus en plus souvent, les diasporas sont considérées comme des atouts dans leur pays de résidence, non seulement par les gouvernements, mais aussi par les secteurs privé, technique et universitaire, car elles sont riches de ressources et de connaissances.

Les programmes de retour temporaire ont pour objectif général de mettre à profit les connaissances et le savoir-faire des membres de diasporas qualifiés pour soutenir des secteurs bien définis dans lesquels des pénuries de compétences ont été recensées ou nécessitant de nouvelles compétences. Ces membres de diasporas, souvent appelés nationaux qualifiés, ciblent des secteurs spécifiques dans les pays d'origine dans lesquels leurs compétences sont rares et où il est nécessaire de renforcer les capacités des ressources humaines locales.

Le transfert de compétences doit, pour porter ses fruits, surmonter certains obstacles, comme le risque d'inadéquation entre les compétences présentes au sein des diasporas et les besoins locaux dans les pays d'origine. De fait, les secteurs auxquels les diasporas peuvent utilement contribuer doivent être clairement définis en vue de promouvoir des programmes axés sur la demande. Un autre obstacle peut résider dans la difficulté de transposer les compétences des diasporas dans les contextes professionnels des pays d'origine, en raison de l'absence d'équipements ou d'installations de qualité. C'est pourquoi, il est indispensable de promouvoir des conditions favorables pour maximiser l'impact des transferts de compétences et de connaissances.

Dans le secteur de la santé, le transfert de compétences et de connaissances revêt une importance capitale, étant donné qu'un grand nombre de pays à faible et moyen revenu sont confrontés à une grave pénurie de professionnels de la santé qualifiés, qui émigrent vers des pays à revenu élevé. Les pays de destination et d'origine s'efforcent de plus en plus d'exploiter le potentiel de développement des professionnels de la santé de la diaspora. Ceux-ci peuvent contribuer au développement de leur pays d'origine de multiples manières : par exemple, en formant leurs amis ou collègues ou en partageant

avec eux les connaissances et le savoir-faire récemment acquis. Ils peuvent aussi intervenir comme médiateurs culturels à l'égard de migrants ayant la même trajectoire, en créant des services de santé respectueux des migrants⁹ dans leur nouveau pays de résidence.

Les rapatriements sociaux revêtent aussi la forme de transferts de pratiques sociales et d'idées acquises à l'étranger. A cet égard, il est intéressant de relever l'émergence d'une approche des diasporas différenciée selon le sexe, par suite d'une prise de conscience accrue de la féminisation de la migration. Dans des domaines comme l'autonomisation des femmes, la reconnaissance des aspects sexospécifiques des diasporas est certainement un atout, dans la mesure où elle ouvre la voie à la diffusion des valeurs liées, entre autres, à la gouvernance, aux droits de l'homme et à l'égalité entre les sexes.

Une autre contribution relevant des rapatriements sociaux concerne les jeunes des diasporas, c'est-à-dire les migrants de la première génération et les enfants de migrants nés à l'étranger. Les technologies de la communication contribuent puissamment à façonner l'identité des diasporas et à formuler des aspirations ou objectifs communs, ainsi qu'à consolider les réseaux de la diaspora. Les sites web et les médias sociaux sont de plus en plus utilisés par les membres de diasporas, dont les jeunes générations sont des acteurs dynamiques, pour être connectés et mettre en commun des expériences et des points de vue, ce qui témoigne du dynamisme de l'établissement de réseaux et offre de nouvelles possibilités en matière de participation des diasporas.

Dimensions économiques des diasporas

Les rapatriements de fonds des travailleurs ont retenu toute l'attention. Cependant, les transferts financiers entre pays de destination et pays d'origine peuvent revêtir diverses formes : échanges commerciaux et investissements (investissement étranger direct, investissements de démarrage, achat de biens immobiliers), aide humanitaire, et obligations diaspora. Bien que possédant un remarquable potentiel pour contribuer au développement, les transferts financiers ne sont qu'un aspect des contributions que les diasporas peuvent apporter.

Dans plusieurs pays en développement, les rapatriements de fonds constituent une part importante du PIB¹⁰, qui est injectée dans l'économie nationale. Selon la Banque mondiale¹¹, les fonds rapatriés vers les pays en développement étaient estimés à 372 milliards de dollars E.-U. en 2011, soit une augmentation de 12 % par rapport à l'année précédente, alors que les flux de rapatriements de fonds dans le monde, y compris vers des pays à revenu élevé, étaient estimés à 501 milliards de dollars E.-U.. Les rapatriements de fonds peuvent contribuer à réduire la pauvreté, en procurant aux familles restées au pays des revenus supplémentaires qui peuvent être utilisés pour acheter des biens de consommation et investir

⁹ Les systèmes de santé respectueux des migrants font en sorte que les services de santé soient fournis aux migrants d'une manière appropriée sur les plans culturel et linguistique, qu'ils renforcent la capacité du personnel sanitaire et non sanitaire à résoudre les problèmes de santé liés à la migration, et qu'ils fournissent des services de santé complets aux migrants d'une manière globale, coordonnée et financièrement viable. Voir : *Health of migrants: the way forward – Report of a global consultation*, Madrid, Espagne, 3-5 mars 2010, OMS/OIM, 2010.

¹⁰ Les premiers bénéficiaires de rapatriements de fonds officiellement enregistrés en 2011 sont l'Inde (64 milliards de dollars E.-U.), la Chine (62 milliards de dollars E.-U.), le Mexique (24 milliards de dollars E.-U.) et les Philippines (23 milliards de dollars E.-U.). D'autres grands bénéficiaires sont le Bangladesh, l'Égypte, le Liban, le Nigéria, le Pakistan et le Viet Nam. Cependant c'est dans les petits pays et à faible revenu que la part des rapatriements de fonds dans le PIB est la plus importante : les premiers bénéficiaires sont le Tadjikistan (31 %), le Lesotho (29 %), le Samoa (23 %), le Kirghizistan (21 %), le Népal et les Tonga (20 % chacun).

¹¹ <http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/NEWS/0,,contentMDK:20648762~pagePK:64257043~piPK:437376~theSitePK:4607,00.html>.

dans l'éducation et la santé. Ils servent aussi à financer des projets collectifs, tels que des hôpitaux ou des écoles, ou peuvent être investis dans des entreprises. Des ressources financières accrues peuvent aussi contribuer à une réduction du travail des enfants, et aider les ménages à bien se préparer aux chocs environnementaux, tels que les sécheresses, les tremblements de terre et les cyclones. Une étude a constaté qu'en moyenne, une augmentation de 10 % de la part des rapatriements de fonds internationaux dans le PIB d'un pays permet de réduire de 1,6 % la proportion d'habitants vivant dans la pauvreté¹². Le principal problème que soulève le lien entre les rapatriements de fonds et le développement réside dans les coûts de transaction, qui restent élevés, rendant difficile l'exploitation des rapatriements de fonds aux fins du développement. En 2011, le coût moyen, dans le monde, d'un envoi de 200 dollars E.-U. était de 9,30 %¹³. Certaines filières de rapatriements de fonds coûtent particulièrement cher ; les cinq plus chères se trouvent toutes en Afrique (par exemple, Afrique du Sud-Zambie : 45,87 dollars E.-U. pour l'envoi de 200 dollars E.-U.).

Les échanges commerciaux et les investissements des diasporas dans des pays où les institutions sont faibles et les revenus bas, ou qui sont confrontés à des risques politiques, peuvent jouer un rôle important. Si d'autres investisseurs risquent d'être découragés par ces conditions défavorables, le capital culturel, les connaissances et les réseaux transnationaux des investisseurs de la diaspora peuvent leur permettre de réaliser des investissements fructueux¹⁴, mais aussi de se lancer dans des activités commerciales ayant un lien direct avec la migration, telles que le « commerce nostalgique ». L'investissement des diasporas, en tant qu'initiative économique, est régi par le profit, bien que certains éléments d'altruisme puissent contribuer à de telles décisions. Il apporte des avantages au pays d'origine, sous l'angle de la compétitivité, de la croissance économique et de l'expérience. Selon Jennifer Brinkerhoff¹⁵, dans le secteur des technologies de l'information en Inde, les membres de la diaspora ont joué un rôle significatif non seulement en tant qu'investisseurs directs (en fournissant environ 16 % de l'investissement étranger direct dans ce secteur), mais aussi en tant qu'intermédiaires dans les relations d'affaires, conduisant au succès du secteur informatique en Inde. Ce succès est en partie attribué au rôle de la diaspora indienne, qui propose et facilite les changements nécessaires au cadre juridique afin d'améliorer le climat d'investissement.

Certains pays ont créé des instruments financiers, comme les obligations diaspora, pour mettre à profit les ressources financières des diasporas afin de renforcer le développement ou de répondre aux crises. L'Inde et Israël en sont deux exemples. S'appuyant à la fois sur des considérations de marché et sur l'attachement solide de leur diaspora respective au pays, Israël (depuis 1951) et l'Inde (depuis 1991) ont levé environ 40 milliards de dollars E.-U. Des personnes ont acheté des obligations pour participer au développement de leur pays d'origine et, souvent, accordent des « réductions patriotiques » en demandant des taux d'intérêt plus bas. Parfois, mais rarement, les obligations ne sont pas réclamées lorsqu'elles arrivent à terme. En tant que stratégie de mobilisation des diasporas aux fins du développement, les obligations diaspora sont plus susceptibles d'être couronnées de succès lorsque les membres de la diaspora ont une bonne opinion du gouvernement, et lorsque la situation dans le pays d'origine est stable. Ces obligations ont peu de chances de succès dans des contextes caractérisés par des risques élevés, perçus ou réels, pour l'investissement, comme en témoigne l'obligation du millénaire

¹² Adams et Page in *International Migration and the Millennium Development Goals, Selected Papers of UNFPA Expert Group Meeting* (2005). www.unfpa.org/webdav/site/global/shared/documents/publications/2005/migration_report_2005.pdf.

¹³ Banque mondiale, *Remittance Prices Worldwide*. N°3, novembre 2011, Banque mondiale (2011) (www.remittanceprices.worldbank.org).

¹⁴ Jennifer M. Brinkerhoff, « Creating an Enabling Environment for Diasporas' Participation in Homeland Development », *International Migration*, vol. 50/1, pp. 75–95 (2012).

¹⁵ Ibid.

de l’Ethiopie¹⁶. Certains font valoir que l’attachement des diasporas de la première génération à leur pays d’origine risque de faiblir au fil du temps. Cependant, il est probable que l’octroi de la double citoyenneté aux membres de diasporas de la deuxième et troisième génération contribue au maintien des liens avec le pays d’origine.

Diasporas Sud-Sud et développement

Traditionnellement, les membres de diasporas sont considérés comme des migrants Sud-Nord. Néanmoins, lorsqu’on examine la migration Sud-Sud, les communautés transnationales sont aussi présentes et représentent un grand potentiel pour le développement.

Comme mentionné dans le prochain Rapport *Etat de la migration dans le monde 2013*, la migration Sud-Sud est probablement au moins aussi importante que la migration Sud-Nord. Elle est souvent intrarégionale, créant ainsi au niveau régional une dynamique de mobilité, des flux de rapatriements de fonds, des investissements, etc., qu’ils soient formels ou informels. Du point de vue du développement, il est difficile d’estimer la contribution directe des diasporas Sud-Sud sous l’angle de leur potentiel économique ou social. Cependant, la migration Sud-Sud est intimement liée au développement puisqu’elle concerne des personnes dont la mobilité est dictée par la nécessité de trouver de meilleures perspectives. Souvent, cette mobilité est circulaire, notamment entre les pays où les conditions de développement sont similaires. En outre, les réseaux transnationaux ne se limitent pas seulement aux contacts entre un pays d’origine et un pays de destination, mais s’étendent aux membres de diasporas dispersés dans plusieurs pays, reliant ainsi les diasporas au Nord et au Sud¹⁷.

La migration Sud-Sud attire l’attention des gouvernements et des organisations internationales, créant une dynamique régionale, par exemple les processus consultatifs régionaux, qui contribue à des migrations sûres. L’intégration de la migration dans les plans de développement d’entités régionales, comme les commissions économiques, les associations d’Etats, etc., est fondamentale si l’on veut créer des conditions favorables dans les pays en développement qui visent à maximiser l’impact des diasporas Sud-Sud sur le développement et le codéveloppement.

DIASPORAS ET CRISES

Les migrations et les situations de crise, allant des conflits aux catastrophes naturelles, peuvent être étroitement liées. Les migrants peuvent se trouver pris dans une crise, dans l’incapacité de quitter leur pays d’accueil, être déplacés à l’intérieur d’un pays ou dans une zone frontalière, ou retourner ou être évacués dans leur pays d’origine¹⁸. Les situations de crise entraînent aussi des migrations lorsque des personnes quittent un pays en crise pour trouver refuge ailleurs, ce qui peut, par la suite, déboucher sur la création de communautés de diasporas ou sur l’élargissement des diasporas existantes.

Les situations de crise et les vulnérabilités qu’elles engendrent créent des réactions émotionnelles parmi les membres de diasporas, qui sont souvent désireux d’aider leurs compatriotes en détresse. Cela a été

¹⁶ Aujourd’hui, l’Ethiopie propose une nouvelle obligation pour financer la construction du grand barrage de la Renaissance, et de nouvelles modalités attrayantes ont été mises en place, dont des campagnes de sensibilisation, la prise en charge par l’Etat des coûts de transfert, la transférabilité de l’obligation, et un investissement minimum de 50 dollars E.-U.

¹⁷ Bhat, C. et K. Narayan, « Indian Diaspora, Globalization and Transnational Networks: The South African Context ». *Journal of Social Science* 25: 13–23 (2010).

¹⁸ Organisation internationale pour les migrations, « La protection des migrants en périodes de crise : réponses immédiates et stratégies durables », Dialogue international sur la migration 2012, La gestion des migrations dans les situations de crise (2012).

constaté à diverses reprises en observant les flux de rapatriements de fonds vers des pays frappés par une catastrophe, qui ont augmenté après des catastrophes naturelles¹⁹. Cependant, les contributions des diasporas ne sont pas uniquement d'ordre financier et peuvent être déterminantes dans la période de transition et le processus de redressement.

Les pays touchés par une guerre civile, un conflit armé, une catastrophe naturelle ou d'autres crises sont confrontés à la tâche difficile de reconstruire des infrastructures physiques et sociales essentielles au rétablissement de la stabilité sociale. Dans ce processus, et selon les circonstances et le contexte spécifiques, les membres de diasporas contribuent à rétablir et à renforcer les institutions gouvernementales et de la société civile, ainsi qu'à redynamiser et à soutenir l'activité économique dans leur pays d'origine.

Bien que physiquement éloignés des conflits dans leur pays d'origine, les membres de diasporas conservent souvent des liens avec leur pays d'origine et se préoccupent de la situation qui y règne. Ils peuvent être fortement mobilisés pour soutenir les familles et les communautés au pays avant, pendant et après un conflit, par exemple en envoyant des fonds pour aider les familles ou soutenir le développement des infrastructures. La valeur ajoutée que représente l'exploitation de ces liens pour soutenir les processus de reconstruction après un conflit est désormais reconnue tant par la communauté internationale que par les gouvernements et la société civile. Leur connaissance de la langue, de la culture et d'autres particularités de la région peut être précieuse pour appuyer des efforts internationaux de reconstruction.

En associant les diasporas en tant que partenaires aux débats aux actions, en encourageant la diffusion et l'échange d'idées, de ressources et de savoir-faire entre les pays d'origine et d'accueil, et en poursuivant l'objectif de créer des activités économiques durables, les projets de mobilisation des diasporas favorisent le dialogue entre différents partenaires et démontrent la volonté des diasporas de contribuer aux initiatives de développement dans leur pays d'origine et de soutenir les conditions socioéconomiques nécessaires pour stimuler le processus de redressement après un conflit.

Renforcer le rôle des diasporas dans les situations de crise et d'après-crise

Les actions et politiques visant à mobiliser les membres de diasporas dans les situations d'après-crise ou pendant une crise dépendent de conditions analogues à celles requises pour mobiliser les diasporas aux fins du développement.

En effet, les membres de diasporas désireux de participer à la reconstruction de leur pays d'origine bénéficient largement des structures qui visent à les autonomiser ou à les doter des conditions nécessaires à la réalisation de cet objectif.

Dans ce contexte, l'élaboration de plans de gestion des risques de catastrophe a tout à gagner d'une participation réelle ou potentielle des diasporas. Cela suppose de procéder à un exercice de cartographie, de formuler des stratégies de dialogue, et de mettre en place des structures permettant une mobilisation efficace en réponse à une crise. Les membres de diasporas peuvent véritablement jouer un rôle important dans des situations d'après-crise, et contribuer dans une large mesure à la transition, depuis la situation d'urgence au développement, dans divers secteurs dont, entre autres, la gouvernance, les droits de l'homme ou le respect de la légalité.

¹⁹ <http://blogs.worldbank.org/peoplemove/pakistani-migrants-can-help-in-reconstruction>.

Le rôle des membres de diasporas en tant que bâtisseurs de paix et dans le cadre du processus démocratique permet de faciliter le dialogue et les relations entre diverses communautés à l'intérieur et hors du pays d'origine. Le vote à l'étranger permet aux expatriés de participer activement au processus électoral et donc d'être représentés dans la vie civile et politique de leur pays, même s'ils ne peuvent ou ne veulent pas y retourner. Ce mécanisme encourage des groupes de population externes à conserver des liens avec leurs communautés d'origine et leur permet de participer à la création d'un environnement dans lequel ils pourront revenir en toute sécurité et reprendre une vie socioéconomique productive.

Les projets de retour de nationaux qualifiés illustrent l'efficacité d'une autonomisation des diasporas pour qu'elles s'engagent en faveur de pays touchés. Les programmes de retour de nationaux qualifiés s'appliquent tout particulièrement aux situations d'après-crise et de redressement pour aider les gouvernements et les sociétés civiles désorientées ou affaiblies par la perte de compétences professionnelles à la suite d'un conflit.

Ces programmes accordent une large place aux sexospécificités, en encourageant la participation de femmes qualifiées.

CONCLUSIONS

Les ressources des diasporas qui circulent à travers les frontières sont extrêmement variées, allant des compétences, connaissances et idées au capital culturel et financier et au commerce. En tant qu'acteurs du développement, les membres de diasporas ont cette particularité d'entretenir des liens personnels tout à la fois avec leur pays d'origine, auquel ils continuent de consacrer des ressources, et avec leur pays de résidence. Souvent, ils font partie de réseaux transnationaux qui servent de passerelle en facilitant les flux de ressources et en renforçant les liens culturels, politiques et économiques entre ces pays.

De plus en plus, les parties prenantes de divers horizons cherchent à maximiser l'incidence positive des sociétés transnationales dans leurs pays d'origine et de destination. De nombreuses approches ont été expérimentées, qui ont prouvé leur efficacité à des degrés variés. Il est très difficile de définir une approche globale en raison de la diversité des diasporas, des pays d'origine et d'accueil, et des liens qui existent entre eux. Néanmoins, il est possible de proposer des conditions générales pour définir des moyens d'action efficaces, qui s'articuleront autour des trois notions suivantes : mobiliser, créer des conditions favorables, et autonomiser les diasporas.

Pour **mobiliser** des communautés transnationales aux fins du développement, il est indispensable de bien connaître les diasporas, leurs associations et organisations, et leurs caractéristiques socioéconomiques, leur volonté de participer aux initiatives de développement, et les stratégies de dialogue les plus appropriées. Connaître les diasporas ne suffit pas pour stimuler la collaboration. C'est en effet sur l'instauration de la confiance que doivent reposer les stratégies de mobilisation pour être efficaces. Pour obtenir la confiance des communautés de la diaspora, il faut mettre en place des mesures d'incitation qui reconnaissent les besoins et les aspirations des membres de diasporas, ainsi que des stratégies de dialogue ciblées et appropriées. Les questions qui se posent à cet égard concernent donc la façon d'améliorer la quantité et la qualité des données sur la migration en général, et sur les diasporas en particulier, compte tenu des questions transversales telles que les sexospécificités et l'âge.

La mobilisation des diasporas exige aussi de **créer des conditions favorables** au développement. Les membres de diasporas établiront des liens et effectueront des transferts de ressources dans les deux sens entre leurs pays d'origine et de destination, de manière spontanée, qu'il existe ou non des cadres politiques facilitant ces transferts, et parfois même *en dépit des* obstacles auxquels ils sont confrontés. Cependant, la mesure de leur contribution dépend directement de leur capacité à réaliser pleinement leur potentiel et à acquérir les compétences et les ressources nécessaires pour participer au progrès économique et social. Les politiques visant à créer des conditions favorables portent sur l'intégration, la protection sociale, la citoyenneté, le droit de vote, mais aussi sur le retour et les possibilités de partenariats entre pays d'origine et de destination.

Enfin, pour faciliter le transfert de compétences et de connaissances, les membres de diasporas qui désirent participer au développement ont tout à gagner de programmes visant à les **autonomiser**. Ces programmes facilitent les conditions qui permettent aux diasporas – communautés et individus – de renforcer leurs liens et d'utiliser les ressources créées par la mobilité humaine pour devenir autonomes, décider de leurs priorités et contribuer à leur bien-être. Les programmes visant à transférer, temporairement ou définitivement, des compétences et des connaissances contribuent considérablement à l'autonomisation des migrants de la diaspora et au renforcement de leur rôle d'acteurs dans la dynamique du développement.